

Membres PRÉSENTS :

- Madame Christelle ALOT, Service Eau et Risques D.D.T.M. des Pyrénées-Orientales
- Monsieur Remy ARSENTO, Agent de secteur, O.N.E.M.A.
- Madame Marie-Christine GAUDEL D.M.L. des Pyrénées-Orientales et de l'Aude
- Monsieur Georges CONTE, Fédération des Caves coopératives
- Monsieur le Président Bernard DEVIC, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
- Madame Andrée ESCARE, Adjointe au Maire, SALSSES-LE-CHÂTEAU
- Madame la Maire Madeleine GARCIA-VIDAL, SAINT-HIPPOLYTE
- Monsieur le Président Vincent GHORIS, Comité Départemental de Voile de l'Aude
- Monsieur le Maire Alain GOT, SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
- Monsieur Lucas JAULENT, Conseiller municipal, LEUCATE
- Monsieur Jean LACUVE, GIP - Association des riverains, LEUCATE
- Monsieur Joël LEVASSEUR, Adjoint au Maire, SAINT-HIPPOLYTE
- Madame Pascale MONNEROT, Conseillère municipale, LE BARCARES
- Monsieur Charles NAVARRO, Administrateur, Fédération des Chasseurs des Pyrénées-Orientales
- Monsieur le Président Michel PY, SAGE étang de Salses-Leucate
- Madame la Présidente de la Commission Environnement, Martine ROLLAND, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- Madame Christine ROQUES Association, association ECCLA

MANDATS :

- Monsieur Pierre ABELANET Adjoint au Maire, FITOU
- Monsieur le Conseiller Départemental Jean-Luc DURAND, Conseil Départemental de l'Aude
- Monsieur le Maire Alain FERRAND, LE BARCARES
- Agence de l'Eau RM
- Monsieur André PALAU, E.I.D. Méditerranée
- Monsieur le Conseiller Départemental José PUIG, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- Monsieur Gilbert SALES, Administrateur Fédération des Chasseurs de l'Aude
- Madame Angélique SORLI, membre de la CLE du SAGE des nappes Plio-quadernaire de la plaine du Roussillon
- Madame la Conseillère Départemental Marie-Christine THERON-CHET, Conseil Départemental de l'Aude
- Monsieur le Représentant Jean-Marc VALLVERDU, Chambre d'Agriculture de l'Aude
- Monsieur le Président Martial VERSCHAEVE, Union Fédérale des Consommateurs
- D.R.E.A.L. Occitanie

Membres EXCUSÉS :

- Monsieur le Vice-président Didier CODORNIOU, Conseil Régional Occitanie
- Monsieur Philippe DESLOT, Adjoint au Maire, LEUCATE
- Monsieur Claude JORDA, Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales
- Monsieur le Vice-président Gérard KERFYSER, Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne
- D.D.T.M. de l'Aude

Personnes PRÉSENTES :

- Monsieur Georges PARMENTIER, SAGE Nappes de la plaine du Roussillon
- Madame Kattalin FORTUNE-SANS, PNR Narbonnaise

ORDRE DU JOUR

- SAGE : Bilan d'activité
- Stratégie de gestion Zones humides
- Contrat d'étang : Tableau de bord
- Echancier et Questions diverses

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Monsieur le Président de la CLE, Michel PY, remercie les membres de leur venue. Il rappelle que pour cette CLE le quorum n'est pas nécessaire.

M. PY rappelle les principales dates qui ont permis la révision du SAGE :

- Renouvellement CLE en 2011
- Validation projet SAGE par la CLE en 2013

- 2014 : consultation et enquête publique
- 2015 : approbation préfectorale du SAGE révisé

Le SAGE de l'étang de Salses-Leucate a été le premier SAGE révisé approuvé en Languedoc-Roussillon.

DCE : objectif de Bon état écologique atteint en 2015

- Grâce à maîtrise des apports nutriments (STEP) et gestion des ZH
- Seulement un quart des lagunes en bon état

M. PY félicite également le travail accompli qui a permis d'atteindre (d'après les résultats DCE 2015), le Bon état écologique qui est un objectif à la fois de la DCE pour 2015 et de notre SAGE, notamment grâce à la maîtrise des apports de nutriments et à la bonne gestion des zones humides entreprise sur notre territoire.

1. SAGE : BILAN D'ACTIVITE (M. MAILHEAU)

Seules les principales actions sont présentées ce jour. Pour mettre en œuvre le SAGE, le travail est organisé en trois parties :

- Concertation-planification
- Mise en œuvre des actions du SAGE
- Communication-sensibilisation

Concertation-planification

- Appui technique et administratif auprès de la Sous-préfecture de Narbonne pour les modifications des arrêtés de CLE (élections régionales délibérées en 2016)
- Analyse technique pour les avis CLE (2 dossiers de Déclaration Loi sur l'Eau) :
 - Avis technique sur dossier de déclaration STEP Saint-Hippolyte (mars et novembre), avis favorable en novembre, signature du président
 - Avis sur dossier de déclaration travaux RD 627 (janvier), avis favorable, signature du président.
- Gouvernance avec les autres instances de gestion (notamment SAGE nappes Plio-quaternaires du Roussillon).

Mise en œuvre des actions du SAGE

- Amélioration des connaissances :

Recensement et analyse de tous les suivis réalisés sur la lagune, mais travail plus poussé sur les suivis RIVAGE :

- Réalisation et analyse des suivis mensuels des paramètres physiques de l'eau de la lagune
- Observation et analyse des Macrophytes aux sorties des 4 STEP qui rejettent dans la lagune
- Analyses du suivis des 7 zones à enjeux de l'étang : progression des limites (~70m) depuis 2010 mais problème à l'Anse du Paurel depuis 2013.

- Actions pour l'amélioration de la qualité des masses d'eau :

Suivis techniques des études et travaux hors MO RIVAGE :

- Opoul-Périllos SDA couplé avec SDEP et études hydro de la mare (MO PMM)
- Saint-Hippolyte : SDA fini = travaux en janvier à mettre en cohérence avec les urgences du SDEP qui a commencé (MO PMM) et à réaliser en amont de l'extension de la STEP (problème d'intrusion d'eau claire) (MO PMM)
- Le Barcarès : SDEP programme d'action mis en œuvre, réunion de rendu début 2017 (MO PMM)
- Salses-le-Château : SDA mis à jour et mise en œuvre du programme d'action

Engagement dans une démarche "Vert demain" :

- Bilan des actions engagées sur BV et concertations avec EPCI concernées + Fredon
- Suivis et aides techniques/administratives/sensibilisation
- Saint-Hippolyte : une grenouille en 2015 + Saint-Laurent-de-la-Salanque : une grenouille en 2016 + Opoul-Perillos : 2 grenouilles en 2016

Communication et sensibilisation :

- Bulletin mensuel : Observatoire de l'étang distribué par courrier pour affichage (mairie) et par mailing (150 personnes, dont des personnes rencontrées sur le terrain).
- Sorties Nature : bon succès 2016 en nombre (188 personnes) et en appréciations (retour très positif) avec accès pour personnes à mobilité réduite
- Réunion du 03/11 pour la restitution des résultats de l'ensemble des suivis lagunaires à tous les acteurs, le diaporama disponible sur le site de RIVAGE : <http://rivage-salses-leucate.fr>.

Monsieur le Président de la CLE demande s'il y a des remarques :

- Mme Roques de l'association ECCLA, demande si les arrêtés des piscicultures ont pu être modifiés.
- Réponse de RIVAGE : une relance régulière est effectuée auprès des services de l'État. Toutefois compte tenu de la conformité des rejets par rapport à l'arrêté en vigueur, ce dossier n'est pas traité prioritairement et reste sans réponse.
- Mme Roques demande également des informations complémentaires sur les communes non citées dans la démarche ZéroPhyto ?
- Réponse de RIVAGE : d'autres communes du bassin-versant sont évidemment intéressées par ce type de démarche et malgré la législation qui arrive seront intéressées pour réaliser un PAPPH (adaptée à leur taille)

Nota : dans le diaporama seules les communes ayant le label régional ont été citées, toutefois les communes de Leucate et de Le Barcarès ont aussi des objectifs ZéroPhyto.

2. STRATEGIE DE GESTION EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES (J-ALEXIS NOEL)

La mise en œuvre d'une Stratégie de gestion pluriannuelle des zones humides comprend un protocole de mise à jour de la cartographie.

En effet, le pas de temps de révision de la cartographie des Zones Humides doit être en cohérence avec la réalité des actions menées sur le territoire par les communes ou les porteurs de projets. Aussi, une procédure d'élaboration des études complémentaires portant sur des zones humides qui n'ont pas encore été finement inventoriées a été proposée par le syndicat RIVAGE et validée par les communes et les services de l'État.

Une fois l'étude complémentaire réalisée, celle-ci est proposée aux services de l'État qui se réservent le droit de mener une contre expertise. Une fois vérifiées et validées ces nouvelles études sont présentées, une fois par an, au Comité de suivi de la Stratégie de Gestion des Zones Humides puis en CLE pour une diffusion et une officialisation de l'information.

La commune du Barcarès a suivi ce protocole fin 2014 pour affiner la cartographie sur une partie de son territoire. La carte modifiée des Zones Humides du bassin versant a été actée en avril 2015 par le Comité de suivi. Elle est aujourd'hui présentée à la CLE, avec un zoom sur l'emprise d'une étude complémentaire réalisée au Barcarès.

Cette cartographie correspond à la dernière à jour. Elle est donc disponible sur le site de RIVAGE : <http://rivage-salses-leucate.fr>.

3. CONTRAT D'ETANG : TABLEAU DE BORD ET AVANCEMENT (L. FONFONNE)

Le tableau de bord présenté est une version qui doit encore être travaillé en Comité technique. Pour l'instant, il permet de trier les étapes nécessaires à la réalisation des actions en 4 catégories :

- Non démarrées : RAS on est au début de la démarche
- Démarches préalables : ça peut être des demandes des CDC d'études en cours de validation, des demandes de subventions en cours, des dossiers de déclaration/autorisation en cours...
- En cours de réalisation : sur 54 étapes, 46% des étapes prévues déjà en cours de réalisation, notamment par le

fait que l'élaboration du CE3 a pris pas mal de temps, et le choix a été fait d'inscrire sur contrat uniquement OP réalisables.

- Terminées : ces actions correspondent aux suivis annuels du milieu (macrophytes, suivi zones à enjeu /herbiers, valorisation des données acquises) et à l'élaboration du PAPPH de Salses-le-Château.

Nota : les opérations de suivis sont reconduites chaque année

4. QUESTIONS DIVERSES ET ECHEANCIER

L'année 2017 sera marquée par le renouvellement de la CLE. Cela sera l'occasion de faire mieux correspondre le nombre de membres à la taille de territoire de l'étang (CLE très nombreuse pour un petit bassin-versant). En effet, l'atteinte du quorum a toujours été difficile à accéder et sans doute en premier lieu parce que bon nombre de membres la CLE actuelle ne sont pas concernés par les enjeux du territoire ou viennent en redondance avec d'autres représentants.

Conclusion, félicitations et remerciements par M. le président Michel PY.

Il est précisé que tous les documents sont disponibles sur demande auprès de la chargée de mission SAGE ou en téléchargement sur le site **RIVAGE** : <http://rivage-salses-leucate.fr>. Les animateurs, le syndicat RIVAGE Salses-Leucate, restent à la disposition de l'ensemble des participants pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Marie MAILHEAU, Chargée de mission SAGE :
04.68.40.44.38 / fax : 04.68.40.59.12/ marie.mailheu@mairie-leucate.fr
Syndicat RIVAGE, Hôtel de Ville, rue du Dr Sidras, 11 370 LEUCATE.

Le président de la Commission Locale de l'Eau,
Monsieur Michel PY.

